

En silence, mais à fond, au volant de la nouvelle attraction des Diablerets

Ormont-Dessus

Le TCS et l'entreprise suisse Kyburz proposent, durant le mois de février, des sessions de pilotage sur neige et glace à bord de buggys électriques

Dans le calme matinal du circuit enneigé de la Faverge, aux Diablerets, un buggy trace la glace aussi silencieusement que les carres d'un skieur. Nommé eRod, ce véhicule sportif entièrement électrique est développé et produit près de Zurich par l'entreprise suisse Kyburz, qui fabrique notamment le tricycle des facteurs. Pendant le mois de février, le Touring Club Suisse (TCS) met sur pied, en collaboration avec le constructeur allemandique et la station des Ormonts, des sessions de pilotage sur glace et sur neige à bord de ces bolides.

Le buggy ne pèse que 600 kg et peut faire des pointes à 120 km/h. Un rapport poids-puissance que l'on constate à la première accélération. Au début, il n'est pas facile de maîtriser les dérapages et les trajectoires, malgré les conseils avisés de Jean-Pierre Knoblauch, instructeur chez TCS Training Events. Après quelques tours de circuit, le plaisir prend rapidement le pas. «Ce véhicule est idéal pour le pilotage, souligne l'instructeur. Il n'y a pas d'ABS, pas d'antipatinage, pas d'électronique embarquée. Il ne fait pas de compromis, c'est vraiment pour le plaisir de rouler et d'avalier les



BARTEK MUDRECKI

Les buggys électriques peuvent atteindre 120 km/h.

mouches en conduisant.» Pas besoin d'être Sébastien Loeb pour autant. L'activité est ouverte à tous, il suffit d'être en possession du permis de conduire. «En venant faire une session de pilotage, un conducteur de tous les jours apprend les bons réflexes sur la neige, tout en testant un véhicule de manière ludique.»

Du côté de la station, on accueille cette activité avec enthousiasme. «Ces cours sont vraiment fun, cela amène une offre complémentaire, indique Steve Grisoni, responsable de l'Office du tourisme. Cela sensibilise les gens à la conduite sur neige et surtout au développement durable puisque ce sont des véhicules électriques.»

Le TCS organise ces initiations

à l'après-ski durant deux heures ou dans un format de trois heures en début d'après-midi. Il faut quand même compter 195 francs par personne pour la première version (175 pour un groupe de 4 à 8 conducteurs) et 290 francs par personne si vous optez pour la version longue (270 pour un groupe de 6 à 8 conducteurs). Les réservations se font auprès de l'Office du tourisme.

Romain Michaud

 **24 heures.ch**



● Scannez pour découvrir le buggy sur glace en vidéo